

Pour une recherche en actes !

Titulaire



Suppléante



Max Belaise : Maître de conférences en culture et langue régionales, membre nommé de la 73^e section du CNU, membre du jury de l'agrégation de créole, co-responsable du master études créoles, membre du conseil de laboratoire CRILLASH.

Marie-Ensie Paul : Ater, docteure en sciences du langage, enseignante-chercheure en langue et culture régionales.

Nous avons décidé de nous présenter aux élections de la Commission de recherche (CR) de l'université des Antilles qui auront lieu le 24 novembre. Nous sommes réunis autour d'un projet commun : faire avancer la recherche dans nos territoires, grâce à une politique de recherche volontariste et un engagement financier conséquent que nous entendons soutenir et si possible amplifier ; mais également avec une ferme volonté que cette recherche serve au développement de nos territoires (transfert des savoirs vers nos PME, vulgarisation de la science, etc.) et à leur rayonnement dans notre bassin de vie.

Membre du conseil de laboratoire du CRILLASH, nous avons pu expérimenter le fonctionnement d'un groupe de recherche, ainsi que les difficultés inhérentes aux manques de moyens pour les financements des chercheurs. Investis nous-mêmes dans la recherche et l'organisation des colloques, nous sommes très concernés par celles-ci.

Pour autant, notre laboratoire a pu poursuivre sa mission de recherche et de formation des étudiants des masters et des doctorats. Le nombre de thèses soutenues ainsi que les nombreuses publications (notamment trois revues) en attestent.

Nous nous engageons à défendre les intérêts de nos collègues et des doctorants du CRILLASH comme des autres unités de recherche (la problématique des déplacements en contexte insulaire, le financement des projets) ; à travailler dans une plus grande valorisation de la recherche par le transfert de connaissances des sciences exactes et naturelles et surtout des sciences humaines vers les entreprises locales (PME, TPE) et les collectivités locales et régionales, une éducation à la culture scientifique des populations et une large diffusion de nos travaux, hélas tenus confidentiels et en concernant que le microcosme scientifique.

Nous nous battons également pour que les travaux de recherche des enseignants du second degré, détachés à l'université, soient pris en compte pour financements BQR.